

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	SCORI
Adresse de l'établissement	Mas de Klè – 34110 FRONTIGNAN
Activité de l'établissement :	L'établissement est spécialisé dans le tri, transit, regroupement et prétraitement de déchets industriels préalablement à leur valorisation énergétique et matière en cimenteries ou autres filières autorisées.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Sans objet pour ce qui concerne le centre SCORI Frontignan
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les seuls scénarios d'accident majeur (au sens de la définition de l'article 2 de l'arrêté du 26 mai 2014), susceptible de survenir sur le site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'incendie : feu de nappe de déchets inflammables (cuvette de rétention, fosses, aire de déchargement, zone de stockage) • L'explosion : physique d'une capacité de stockage ou dans un atelier de préparation de combustible de substitution. <p>Ils sont à l'origine des effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les effets thermiques : ces effets sont liés au rayonnement de chaleur émis soit par la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable. Ils provoquent des lésions +/- létales (brûlures...) des personnes exposées. • Les effets de surpression résultent d'une onde de pression provoquée par une explosion. L'augmentation de la pression de l'air peut entraîner des lésions sur les organes (tympons, poumons...) ou des effets indirects sur l'Homme (par l'effondrement de structures bâties, la projection d'objets...) <p>Les fumées issues des incendies n'ont pas d'effet au sol.</p> <p>Les effets de ces accidents identifiés dans l'étude de dangers restent limités au périmètre SCORI – LAFARGE.</p>
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p><u>Scénario 1</u> Le scénario d'accident majeur correspond l'incendie d'un stockage de déchets conditionnés.</p> <p><u>Scénario 2</u> Le scénario d'accident majeur correspond à l'incendie du stockage de déchets pâteux vrac.</p> <p>Les mesures de prévention des risques mises en œuvre pour ces deux scénarios sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédures d'acceptation préalable des déchets. - Contrôles à réception (analyses) - Tests de compatibilité avant mélange. - Rondes avec caméra thermique. - Interdiction de fumer. - Permis de feu <p>Mesures de protection :</p>

- Détection incendie avec report d'alarme.
- Dispositifs manuels d'activation de l'alarme.

Moyens de secours humains

- Formation d'une équipe de première intervention. .
- Astreinte de sécurité et cellule de crise activable 24h/24.
- Exercices réguliers de mise en œuvre du P.O.I
- Services de secours externes (plan ETARE)

Moyens de secours matériels :

Réserve interne d'eau et émulseur
Poteaux incendie, groupe motopompe, robinets incendie armés.
Bassin de collecte des eaux d'extinction (1100 m³)

Le site est gardienné 24h/24 et exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion des situations d'urgence.